

Conseiller du DASEN en matière de jeunesse, d'engagement et de sport de la Charente

Ref : 2023-1369476

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

MENJ-MESR

Rectrice de la région
académique de Nouvelle-
Aquitaine DRAJES

Naouvelle-Aquitaine

Rectrice de Poitiers DASEN
de la Charente

Localisation

Cité administrative, Rue
Raymond Poincaré,
Angoulême

Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques

Date limite de candidature : 31/10/2023

Nature de l'emploi		Expérience souhaitée	
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Non renseigné	
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small>	Catégorie	Management	Télétravail possible
Non renseigné	Catégorie A+ (Encadrement supérieur - Emplois de direction)	Oui	Non renseigné

Vos missions en quelques mots

1. Coordination et encadrement du SDJES de la Charente (environ 60%) :
 - En lien avec la direction, encadrement et animation d'une équipe de 11 personnes en

charge des dossiers ministériels liés à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et à la vie associative. Implication personnelle sur dossiers à enjeux.

- Mise œuvre, conduite et reporting des politiques publiques Jeunesse, Engagement et Sport.
 - Organisation de la veille technique, juridique et prospective sur le domaine de responsabilité
 - Préparation du bilan des actions de l'Etat relatives au secteur suivi
 - Assurer le lien avec le DRAJES au titre de l'animation métier JES
2. Inspection départementale de la Jeunesse et des Sports (environ 35%) :
- Inspection technique et pédagogique des accueils collectifs de mineurs (ACM), des sessions BAFA ou BAFD, des établissements d'activités physiques et sportives (EAPS)
 - Procédures d'urgence ou de crise avec mise en œuvre des mesures de police administrative en lien avec la préfecture : interdictions, fermetures, suivi des cas judiciaires, dans le cadre du code d'action sociale et des familles et du code du sport, rapporteur devant le conseil départemental de la jeunesse, du sport et de la vie associative (CDJSVA)
 - Coordination de l'application des réglementations avec les conseillers en charge des contrôles et correspondant départemental DRAJES pour le plan régional d'inspection, de contrôle et d'évaluation (PRICE)
3. Certifications jeunesse et sport (environ 5%) :
- Présidence de jurys, participation à jurys de certification en cas de besoins régionaux

Profil recherché

1. Connaissances :
- Enjeux stratégiques, acteurs, méthodes et leviers d'action en matière de politiques de jeunesse et d'éducation populaire, de sport, d'engagement et de vie associative
 - Dimension éducative et aspects interministériels des politiques de jeunesse et d'éducation populaire, de sport, d'engagement et de vie associative
 - Maîtrise des procédures du code de l'action sociale et des familles, du code du sport
2. Savoir – faire :
- Relations avec l'ensemble des partenaires du secteur, maîtrise des enjeux et connaissance des partenaires du secteur.
 - Management et animation de l'équipe des conseillers du service
 - Maîtrise des différents processus et circuits de prise de décision
3. Savoir – être :
- Travailler en équipe
 - Avoir le sens des relations humaines et de la diplomatie
 - Savoir communiquer
 - Avoir le sens du service public

À propos de l'offre

Informations complémentaires

La procédure de recrutement se déroule selon les modalités fixées par les articles 3 à 10 du décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 ainsi qu'à l'arrêté du 31 décembre 2019.

Concernant l'emploi de CDASEN-JES, l'autorité de recrutement est le secrétaire général du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et du ministère des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques ; l'autorité dont relève l'emploi à pourvoir est le DASEN de la Charente.

Les dossiers de candidature, constitués d'un CV, d'une lettre de motivation, du 1er arrêté de titularisation dans un corps de fonctionnaire de la catégorie A et du dernier arrêté de promotion d'échelon dans le corps d'origine (voire dans un emploi fonctionnel), doivent parvenir au plus tard dans un délai de 15 jours qui suit la présente publication sur le site *ChoisirLeServicePublic*, par voie hiérarchique, et uniquement par courriel, à:

Madame la rectrice de l'académie de Poitiers : · : sec.recteur@ac-poitiers.fr

Une copie du dossier est à adresser par courriel au service de la politique de l'encadrement supérieur (SPES) :

mpes.mobilite@education.gouv.fr,

au bureau des administrateurs de l'Etat et des emplois fonctionnels (DE 1-2) :

de1-2candidature@education.gouv.fr,

et à la DRAJES : ce.drajes@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr

Personne à contacter pour tout renseignement sur l'emploi à pourvoir :

Monsieur CLAVERIE, DASEN de la Charente

Conditions particulières d'exercice

Les conditions d'emploi et les modalités de recrutement sont fixées aux articles 2 à 16 du décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'État.

La durée d'occupation de l'emploi est de quatre ans, renouvelable une fois. La période probatoire est fixée à six mois.

L'emploi relève du groupe III des emplois fonctionnels des services déconcentrés de l'éducation nationale et du niveau 4 des emplois définis par l'arrêté du 22 novembre 2022.

Les candidates et candidats doivent remplir les conditions statutaires définies par le décret n° 2016-1413 modifié du 20 octobre 2016.

La rémunération brute annuelle dépend de l'expérience du titulaire de l'emploi. Elle comprend une part fixe brute comprise entre 28 532 € et 81 639€ et une part dépendant des fonctions, des sujétions et de l'expertise de l'emploi comprise entre 26 000€ et 63 000 €.

À l'intérieur de cette fourchette, si le titulaire de l'emploi est un fonctionnaire, sa rémunération est établie au regard de son classement dans sa grille indiciaire.

Pour les personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, le classement est fait au regard de

la durée et du niveau des expériences professionnelles antérieures en rapport avec l'emploi à pourvoir.

À cette rémunération fixe pourra être ajouté un complément indemnitaire annuel dont le montant dépend de la manière de servir. Il est versé en une seule fois.

Fondement juridique

Code général de la fonction publique

Décret n° 2016-1413 du 20 octobre 2016 relatif aux emplois fonctionnels des services déconcentrés de l'éducation nationale

Décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État
Arrêté du 31 décembre 2019 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction au ministère chargé de l'éducation nationale et au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Arrêté du 5 février 2021 modifié fixant la liste des emplois de CDASEN-JES

Décret n° 2022-1453 du 23 novembre 2022 relatif aux conditions de classement, d'avancement et de rémunération applicables à certains emplois supérieurs de la fonction publique de l'Etat, ensemble le décret n° 2008-836 du 22 août 2008 fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois communs aux administrations de l'Etat et de ses établissements publics ou afférent à plusieurs corps de fonctionnaires de l'Etat et de ses établissements publics

Arrêté du 23 novembre 2022 relatif à la répartition par niveaux des emplois relevant du décret n° 2022-1453 du 23 novembre 2022

Arrêté du 23 novembre 2022 pris pour l'application à certains emplois supérieurs de la fonction publique de l'Etat des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat

Avis de vacance au JO

Sans objet

Statut du poste

Vacant à partir du 01/01/2024

Métier de référence

Cadre dirigeant d'un service territorial

Qui sommes nous ?

La direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Charente est située dans le bâtiment A de la cité administrative de la rue Raymond Poincaré d'Angoulême. La Charente est un département de 350 000 habitants pour environ 6 000 km² à caractère majoritairement rural et avec des indices de positionnement sociaux relativement faibles. Il est divisé en 3 arrondissements administratifs et, concernant l'éducation nationale, en 6 circonscriptions du premier degré. Il comprend 38 collèges publics et 15 lycées généraux, technologiques et professionnels.